

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Carrières juridiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Carrières juridiques - en apprentissage (22592)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Carrières juridiques - en apprentissage (22592)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	839	19

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues au lycée + notes épreuves anticipées du Bac - Le cas échéant notes du Bac + notes de l'enseignement supérieur - Progression des moyennes	Bulletins scolaires - Notes baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique - Qualités rédactionnelles - Qualité de l'orthographe	Bulletins scolaires - Notes baccalauréat - Lettre de motivation	Essentiel
Savoir-être	Assiduité - Comportement dans toutes les matières - Appréciations de l'équipe pédagogique	Absences - Appréciations équipe pédagogique - Fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet - Motivation pour la formation - Capacité à réussir dans la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extérieures, extra-scolaires - Engagement citoyen	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères conduisant à ne pas retenir le dossier d'un candidat lors de l'examen sont :

- un parcours scolaire et/ou académique trop éloigné des attendus de la formation (des enseignements ou des spécialités sans lien direct avec la filière visée et l'absence des prérequis disciplinaires nécessaires à la réussite)
- des comportements problématiques signalés (des manquements notoires au savoir-être attendu, des attitudes perturbatrices du travail collectif),
- un absentéisme répété et non justifié mentionné dans les appréciations.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier des candidats qui ont confirmé leurs vœux est examiné par une commission d'examen des vœux composée par les enseignants de la formation.

La commission d'examen des vœux prend en compte les critères suivants : les résultats académiques, le niveau du candidat, les compétences, les acquis méthodologiques, les savoir-être, la motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet du candidat au travers de ses engagements, ses activités et ses centres d'intérêt.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission examine de nombreux dossiers et de très bonne qualité. La filière est sélective. Il convient donc d'apporter un soin précieux aux parties rédactionnelles du dossier (une lettre de motivation argumentée et pertinente). L'utilisation de l'IA dans la rédaction du C.V. et de la lettre de motivation est à proscrire car très vite détectée.

Pour réussir, un travail soutenu est nécessaire dans toutes les matières de la formation où l'assiduité est obligatoire. Il convient de montrer une bonne connaissance de la formation au regard de son projet professionnel.

Il est important de prendre conscience que l'alternance nécessite une rigueur et un investissement notables.

Il est à noter aussi que les candidats qui sont susceptibles d'être retenus doivent rechercher une entreprise pour leur alternance dès leur inscription sur Parcoursup afin d'intégrer rapidement la formation.

Signature :

Gianni PILLON,

Directeur de l'établissement I.U.T de Chalon-Sur-Saône